

Faits marquants de la CdP 16 à la CLD : Mercredi 4 décembre 2024

Ce mercredi était la « Journée de la Terre » à la 16^e réunion de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CdP 16 à la CLD). Mais, dans un sens, chaque jour à la CdP est une journée de la terre, car la Convention elle-même a pour objet de s'attaquer à la pressante question de la dégradation des terres, qui menace la sécurité alimentaire, la biodiversité et la résilience climatique. Dans la matinée, le Caucus sur le genre a animé un dialogue avec des délégués et des agences de l'ONU sur le leadership des femmes dans le cadre d'une Gestion durable des terres (GDT).

Une session conjointe du Comité pour l'examen de la mise en œuvre de la Convention (CRIC) et du Comité sur la science et la technologie (CST) a servi à aborder le suivi et les indicateurs, y compris concernant la Neutralité en matière de dégradation des terres (LDN). Dans l'après-midi, le CRIC a abordé le financement, et le Comité d'ensemble (COW) a abordé les migrations et les droits fonciers. Trois groupes de contact ont par ailleurs entamé des négociations sur des projets de décisions.

Dialogue interactif de haut niveau : « HerLand » : Leadership des femmes pour une gestion durable des terres

Tarja Halonen, Ambassadrice de la CCNUCC pour les terres et Co-Présidente du Caucus de la CCNUCC sur le genre, a ouvert la session en soulignant que les femmes et les filles des communautés rurales sont les plus impactées par la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse (DDTS), et que leur autonomisation est cruciale pour relever les urgents défis liés aux terres.

Le Président de la CdP, Abdulrahman Abdulmohsen AlFadley, a noté que l'autonomisation des femmes renforce la GDT, la préservation des écosystèmes et la capacité communautaire pour une résilience à long terme contre la DDTS.

Ibrahim Thiaw, Secrétaire exécutif de la CLD, a souligné que les femmes produisent jusqu'à 80% de la nourriture dans les pays en développement mais ne possèdent que 13 % des terres agricoles dans le monde, en estimant qu'il s'agit là de « chiffres choquants ». Il a souligné un rapport récent de la CLD qui met en avant le leadership des femmes en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

Maimoonah Al Khalil, Conseil des affaires familiales, Arabie Saoudite, a mis en lumière le programme de développement rural agricole durable (Saudi Reef), qui autonomise les femmes rurales en améliorant leurs compétences dans la gestion d'entreprises durables de petite et moyenne taille.

Razan Al Mubarak, Présidente de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), a noté qu'en se basant sur les tendances actuelles, il faudra 162 ans pour atteindre la parité de genre dans le leadership environnemental au sein des ministères.

Imaan Sulaiman-Ibrahim, Ministre d'État aux affaires de police, Nigéria, a souligné l'importance d'investir dans les femmes tout en s'adaptant à une transition juste, et a qualifié les femmes de « forces motrices de résilience ». Elle a mis en exergue la Politique de genre dans le contexte de changements climatiques du Nigeria.

Alvaro Lario, Président du Fonds international de développement agricole (FIDA), a dit qu'investir dans les femmes est « une solution stratégique et un impératif moral ». Il a noté qu'un meilleur équilibre de genre dans la production alimentaire et la propriété foncière augmenterait les rendements agricoles et réduirait la faim.

Retno Marsudi, Envoyée spéciale de l'ONU pour l'eau, a reconnu l'importance des droits des femmes et des femmes en tant que motrices de changement dans la gestion des terres. Elle a indiqué qu'il est reconnu que les femmes prennent des décisions plus durables sur le plan environnemental et sont moins susceptibles d'utiliser des pesticides nocifs et des promoteurs de croissance.

Neema Lugangira, membre du Parlement de Tanzanie, a conseillé au Caucus sur le genre de se mettre en contact avec les parlementaires dans la rubrique dédiée au financement climatique mondial de la Banque mondiale et au sein du réseau parlementaire du Fonds monétaire international. Elle a proposé que la CLD se dote d'un groupe parlementaire sur la restauration des terres.

Odontuya Saldan, Ministre de l'environnement et du changement climatique de la Mongolie, a proposé d'établir une coalition mondiale sur les solutions pour l'avenir des pâturages et du pastoralisme, qui soit axée sur l'égalité de genre et sur le rôle des jeunes, des enfants et des femmes. Elle a dit que la Mongolie ferait de l'égalité de genre une priorité pour la CdP 17.

Astrid Schomaker, Secrétaire exécutive de la Convention sur la diversité biologique (CDB), a rappelé que les données montrent de manière écrasante que les femmes qui possèdent et contrôlent leurs terres sont mieux à même de subvenir aux besoins de leurs familles et d'investir dans leurs communautés.

Thani Mohamed Soilihi, Ministre d'État chargée de la francophonie et des partenariats internationaux de la France, notant que les femmes font face à des barrières structurelles en matière de droits de propriété, a estimé qu'il convient « d'aller au-delà du traitement des symptômes » et s'attaquer plutôt aux raisons fondamentales de ces inégalités.

Mira Lee, Service forestier de Corée, a noté les efforts de son pays pour inverser la discrimination traditionnelle à l'égard des femmes par le biais de politiques ciblées qui visent à améliorer l'engagement des femmes dans la société, y compris sur le marché du travail et de façon intersectorielle.

Fatimata Cheiffou, Ambassadrice du Niger en Italie, a dit que les femmes rurales en Afrique et dans le monde sont « le cœur battant et les architectes de notre résilience ». Elle a appelé à faire des solutions environnementales des voies d'autonomisation.

Puis les participants et participantes ont assisté à la première du film HerLand présenté par Inna Modja, Ambassadrice de la CLD aux terres.

Les interventions du public ont souligné : la nécessité de s'attaquer aux pratiques discriminatoires et aux barrières systémiques qui restreignent l'autonomisation des femmes ; les stratégies nationales en matière de genre, l'intégration de la dimension de genre, les politiques intégrées sensibles au genre, et la budgétisation dans une perspective de genre ; la participation des femmes dans les économies bleue, verte et circulaire ; les liens entre les écarts de genre et l'insécurité alimentaire ; et le rôle des femmes dans la consolidation de la paix et en tant que motrices de changement.

En conclusion, Halonen a déclaré que l'investissement dans l'autonomisation des femmes est un « impératif légal qui a du sens sur le plan commercial » en ce sens qu'il génère de la croissance économique et renforce la résilience.

Baaba Maal, Ambassadeur de bonne volonté de la CLD, a clos la session par une performance de chant pour le panel.

Séances conjointes du CRIC et du CST

Moyens d'améliorer les procédures de communication des informations ainsi que la qualité et la présentation des rapports à soumettre à la Conférence des Parties :

Le Secrétariat a présenté les documents correspondants à ce point ([ICCD/CRIC\(22\)/7-ICCD/COP\(16\)/CST/8](#) et [ICCD/CRIC\(22\)/8](#)).

La Présidente de l'Interface Science-Politique (ISP), Nichole Barger, a décrit comment les technologies basées sur les données et les calculs d'intelligence artificielle (IA) de pointe ont rendu possibles des capacités de prise de décision rapides, efficaces et réactives au cours de la dernière décennie.

Dans une présentation au sujet de l'Objectif de développement durable 15.3.1 (proportion des terres dégradées par rapport à la superficie totale de terres) et de son lien avec l'indicateur de Neutralité en matière de dégradation des terres (LDN) de la CLD, Neil Sims, de l'Organisation pour la recherche scientifique et industrielle du Commonwealth et Coprésident de l'initiative LDN du Groupe d'observations de la Terre, a évoqué la recherche en matière de reporting sur la sécheresse. Il a décrit le processus, notamment : l'élaboration du Cadre et des Principes directeurs pour un Indicateur sur la dégradation des terres ; la production d'un Guide de bonnes pratiques pour établir des sous-indicateurs et renforcer les capacités en matière de reporting ; la contextualisation des ensembles mondiaux et régionaux de données vis-à-vis des niveaux national et infranational ; et la validation de la recherche avec les parties prenantes.

Lucy Barker, Centre britannique pour l'écologie et l'hydrologie, a présenté les Orientations en matière de bonnes pratiques pour le calcul de l'étendue de la dégradation des terres dans le cadre du rapport sur l'objectif stratégique 3 (OS3, relatif à la sécheresse, pour renforcer la résilience des populations et des écosystèmes vulnérables). Elle a signalé une difficulté à

déterminer les impacts de la sécheresse sur les populations et les écosystèmes, qui constitue le « chaînon manquant » dans la recherche sur la sécheresse.

Ward Anseeuw, Haut responsable sur les droits fonciers à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a exploré trois domaines de travail de la CCNUCC qui sont synergiques avec d'autres cadres de suivi des Nations Unies : les droits fonciers, les systèmes agro-alimentaires et le genre. Il a mis en exergue les initiatives en cours et les activités de suivi au sein des différentes organisations et conventions des Nations Unies, ainsi que les résultats pour le suivi des informations.

Le Président du CST, Héctor Manuel Arias Rojo, s'exprimant au nom des bureaux des deux Comités, a décrit le processus de reporting de la CLD pour 2026 et l'accord pour mettre en place un groupe spécial d'experts chargé de travailler sur l'amélioration des indicateurs et de façonner un cadre de suivi post-2030.

Le KAZAKHSTAN a décrit la façon dont il améliore la surveillance, la mesure et l'évaluation des ressources terrestres et des sols. Aux côtés du MEXIQUE et des OSC, il a souligné l'importance de travailler avec les Peuples autochtones et les communautés locales. Le MEXIQUE, l'OUGANDA et le VENEZUELA ont décrit leur travail en matière de droits fonciers.

LA CHINE a souligné l'importance des données régionales, a insisté sur l'importance d'écouter les avis des experts régionaux et a exprimé des inquiétudes concernant les divergences entre les rapports nationaux, ceux de l'ONU et ceux des ONG.

LE LESOTHO a souligné l'importance d'assurer la cohérence et la consistance des mécanismes de reporting. L'UE a appelé à évaluer les implications budgétaires des tâches de reporting et à les communiquer aux Parties. Les ÉTATS-UNIS ont soutenu les efforts pour améliorer le reporting et réduire les coûts. Le LIBAN a demandé des ateliers nationaux et, aux côtés de la SYRIE, a souligné la nécessité d'un financement supplémentaire pour le reporting. L'ARGENTINE a plaidé pour un processus simplifié et pour des indicateurs supplémentaires et améliorés, y compris sur les tendances de la sécheresse et des stocks de carbone. L'ARGENTINE, le LIBAN et l'ALGÉRIE ont appelé à améliorer les capacités nationales.

La FAO a ajouté qu'elle cherche à aligner les données relatives aux régimes fonciers avec le Système de surveillance de la pêche et des ressources (FIRM) de la FAO. L'AGENCE SPATIALE EUROPÉENNE a indiqué la disponibilité des données satellites Copernicus et ses contributions à l'amélioration des données de référence et des évaluations de la dégradation des terres.

L'INITIATIVE DE PARTENARIAT SUR LA GESTION DURABLE DES TERRES a décrit son travail collaboratif avec la FAO et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) visant à soutenir une cartographie des sols et accroître la résilience aux sécheresses et aux changements climatiques dans 14 petits États insulaires en développement (PEID) des Caraïbes.

Le CDB a dit sa gratitude pour le soutien que la CLD a fourni dans le développement d'une méthodologie de suivi et de reporting pour l'objectif 2 du Cadre mondial pour la biodiversité (CMB) (restaurer 30% de tous les écosystèmes dégradés).

Les OSC ont appelé à la mise en œuvre de mesures clés pour le suivi et le reporting, notamment : développer des cadres de reporting inclusifs et participatifs ; harmoniser les modèles de reporting ; améliorer la qualité de l'information ; rendre le reporting sensible aux données démographiques ; et créer des solutions technologiques innovantes.

Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention

Moyens de garantir des investissements supplémentaires et relations avec les mécanismes financiers : Informations actualisées sur le Programme mondial d'appui pour aider à l'établissement de rapports au titre de la CLD : Le Président du CRIC, Mirko Knežević, a demandé au Secrétariat de présenter les documents sur ce point ([ICCD/CRIC\(22\)/7-ICCD/COP\(16\)/CST/8](#) et [ICCD/CRIC\(22\)/8](#)).

Cathrine Mutambirwa, Mécanisme Mondial (MM), a décrit le travail du MM visant à renforcer les capacités techniques et institutionnelles de suivi de la dégradation des terres et à indiquer les échéances du reporting national.

Ulrich Apel, FEM, a présenté le rapport sur le financement des programmes et projets sur la DDTS ([ICCD/CRIC\(22\)/4](#)). Il a souligné les mesures que le FEM a prises pour mettre en œuvre les recommandations formulées lors de la dernière réunion du CRIC, à savoir, entre autres : augmenter les niveaux de financement pour aider les Parties à respecter leurs obligations de reporting, et rendre ce financement disponible plus tôt ; renforcer les synergies entre les agences d'exécution du FEM ; simplifier les procédures d'accès au financement ; et soutenir les Parties par le biais d'un projet de soutien mondial dirigé par le MM.

Nancy Soi, Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), a salué la collaboration entre le FEM et le MM, ainsi que les efforts des Parties pour mettre en œuvre la Convention par le biais du processus de reporting national.

Hernan Gonzalez, FAO, a présenté une proposition pour soutenir le reporting national. Il a expliqué que la proposition utilise un processus participatif consolidé pour évaluer et formuler des réponses à la dégradation des terres.

L'ARGENTINE, la BOLIVIE et le VENEZUELA ont souligné l'importance de la flexibilité en matière de reporting national. Le PANAMA et l'ÉQUATEUR ont exhorté les Parties à renforcer les mécanismes de financement afin que les rapports et les objectifs de LDN puissent être atteints efficacement. Le PANAMA a exprimé son intérêt à accueillir la CRIC 23.

LESOTHO et l'ÉRYTHRÉE ont exprimé leur gratitude pour le soutien financier et de renforcement des capacités provenant du FEM et de ses partenaires. L'ÉQUATEUR a souligné la nécessité de s'attaquer aux effets des changements climatiques et à ses liens avec la DDTS.

La BOLIVIE et le VENEZUELA ont appelé à des investissements supplémentaires pour le renforcement des capacités et le reporting. Le KAZAKHSTAN a demandé un soutien du FEM pour affiner les rapports avec des données plus récentes dans la lutte contre la dégradation des terres.

Les OSC ont appelé le FEM à fournir un soutien financier accru pour : le renforcement des capacités des parties prenantes ; l'inclusion des voix locales et veiller à ce que leur expertise et leurs connaissances soient prises en compte ; le renforcement des outils de reporting et la réduction des exigences administratives ; et la désagrégation des données de genre et sociales pour garantir que les impacts soient pleinement pris en compte et traités.

Rapport du FEM sur le financement des programmes et projets concernant la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse : Le Président Knežević a invité le FEM à présenter le document ([ICCD/CRIC\(22\)/4](#) et [ICCD/CRIC\(22\)/8/Add.1](#)). Apel a partagé les progrès réalisés au cours de la récente période de reconstitution, en citant : l'approbation de 201 projets liés à la dégradation des terres, totalisant 1,6 million USD et couvrant toutes les annexes régionales de la CLD ; et huit activités

formatrices, 20 projets autonomes dans le domaine focal de la dégradation des terres (LDFA) et 173 projets multifocaux, s'élevant à 1,5 milliard USD. Il a indiqué que la 8e reconstitution du FEM (FEM-8) a atteint le niveau record de 5,33 milliards USD, dont 618,37 millions USD ont été alloués au LDFA.

L'UE a s'est félicitée du partenariat FEM-CLD mais a noté que de multiples défis subsistent. Le délégué a déclaré que les mécanismes financiers de la CLD doivent être renforcés. Il a appelé les Parties à contribuer à la neuvième reconstitution du fonds (FEM-9) et à affecter des ressources supplémentaires à la lutte contre la dégradation des terres.

La SYRIE a décrit les avancées réalisées sur les projets existants et a appelé le FEM à soutenir le reporting national et à atteindre les objectifs de LDN.

Les OSC ont recommandé au FEM : d'augmenter le financement pour la DDTS ; de soutenir les initiatives dirigées localement ; d'assurer l'accès au financement ; d'aligner les initiatives sur les ODD ; de renforcer le suivi et l'évaluation ; et de contribuer au renforcement des capacités et au partage des connaissances.

Comité d'ensemble

Migrations : La Présidente Anna Luise (Italie) a demandé au Secrétariat de présenter le document sur la DDTS en tant que moteur de migrations ([ICCD/COP\(16\)/18](#)) et la décision correspondante ([ICCD/COP\(16\)/22](#)).

L'ALGERIE a déclaré que s'attaquer à la DDTS en tant que moteur de migration requiert une approche intégrée pour renforcer la résilience. Le délégué a appelé à investir dans la réhabilitation et la récupération des terres, ainsi que dans les systèmes économiques.

L'UE a souligné que tous les écosystèmes sont fondamentaux pour la sécurité alimentaire et celle de la ressource en eau douce. La déléguée a promu l'agriculture régénérative et l'agroforesterie, y compris la sylvopastoralisme et le pâturage actif.

Le VENEZUELA a mis en exergue le développement urbain non réglementé, et a plaidé en faveur de garanties juridiques et sociales qui permettent d'éviter les déplacements de populations et les migrations internes, et en faveur systèmes fonciers intégrés. La déléguée a demandé une assistance financière et technique pour renforcer les capacités.

La FAO a souligné le besoin crucial de développer des solutions durables pour les personnes confrontées à des déplacements forcés. Le délégué a réaffirmé l'engagement de la FAO à continuer de développer les systèmes agroalimentaires en vue d'un avenir plus résilient et pacifique pour tous.

Les OSC ont appelé : à prioriser l'investissement dans les pratiques de restauration des terres pour atténuer les migrations forcées ; à une gouvernance inclusive ; à aligner les stratégies intégrées des politiques nationales de migration et d'utilisation des terres avec les cadres internationaux ; à renforcer l'accessibilité des mécanismes de financement ; et à investir dans la production de données et dans les connaissances autochtones.

Régimes fonciers : Le Secrétariat a présenté le document sur les régimes fonciers ([ICCD/COP\(16\)/19](#) et le projet de décision associé [ICCD/COP\(16\)/22](#)). Le Ghana, au nom du GROUPE AFRICAÏN, soutenu par le BOTSWANA, MADAGASCAR et le KENYA, a plaidé pour l'établissement de points focaux nationaux sur les régimes fonciers, en indiquant un déphasage entre ceux qui participent aux négociations de la CLD et ceux qui sont responsables de la tenures régimes fonciers au niveau national.

Les ÉTATS-UNIS ont reconnu que l'équité de genre en matière de propriété favorise la sécurité économique des femmes et la

capacité d'adaptation de leurs communautés. Ils ont demandé davantage de recherches sur le lien entre la sécurité des droits fonciers et la bonne gouvernance foncière, conformément aux Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts (VGGT).

L'UE et le VENEZUELA ont appelé à des consultations nationales élargies sur la gouvernance des terres par le biais d'un processus inclusif et participatif. L'UE et le BOTSWANA ont appelé à des orientations sur la manière d'intégrer les régimes fonciers dans les efforts visant à définir des cibles en matière de LDN. Le ROYAUME-UNI a parlé de ses efforts pour travailler avec d'autres gouvernements à l'élaboration des systèmes de gouvernance foncière et de droits fonciers plus transparents et efficaces.

L'AUSTRALIE a noté que la sécurité foncière procure de la sécurité économique tout en renforçant l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes, des filles et des Peuples autochtones. Le MEXIQUE a souligné la nécessité d'intégrer les droits fonciers et la dimension de genre et d'établir des programmes axés sur les femmes, les Peuples autochtones et les jeunes.

Le KENYA a mis en lumière les points d'entrée clés pour intégrer les droits fonciers dans les initiatives de restauration des terres et pour utiliser les données relatives aux régimes fonciers pour informer les plans de LDN. Le BURKINA FASO a indiqué que, malgré ses efforts, le pays est loin d'être sur la bonne voie vers la LDN. Le TCHAD a déclaré que les progrès limités en matière de droits fonciers sont dus au manque d'investissement.

La FAO a déclaré avoir mobilisé des partenaires avec ses propres ressources pour soutenir les Parties sur la question des droits fonciers, et a décrit l'initiative conjointe CLD-FAO sur les droits fonciers lancée en 2022.

LA GUYANE a attiré l'attention sur sa législation relatives aux droits fonciers des peuples autochtones et a demandé un soutien financier et technique accru, ainsi qu'à maintenir la nature volontaire des VGGT. LA CHINE a noté que les droits fonciers sont inscrits dans sa constitution.

ONU HABITAT et le MEXIQUE ont souligné l'importance de documenter les droits fonciers à travers des données désagrégées par genre. LES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE (OSC) et LES PEUPLES AUTOCHTONES ont appelé les Parties à : respecter et renforcer les droits coutumiers et informels ; assurer l'alignement des régimes fonciers sur les VGGT, le CMB et l'Accord de Paris ; intégrer les indicateurs ; et donner les moyens aux Peuples autochtones, aux pasteurs et aux communautés locales de limiter les conflits.

Suivi de l'évaluation à mi-parcours du Cadre stratégique de la CLD pour 2018-2030 : Le Secrétariat a présenté ce point de l'ordre du jour, et Daniel Van Assche, Président du Groupe de travail intergouvernemental, a présenté les documents correspondants ([IWG/ICCD/COP\(15\)/2](#) et [ICCD/COP\(15\)/21](#)).

La Bosnie-Herzégovine, au nom de l'ANNEXE D'APPLICATION POUR L'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE, a évoqué de l'importance d'étendre le mandat de la Convention au-delà des zones arides, semi-arides et sub-humides sèches, au motif que cela est essentiel pour atteindre la LDN. L'UE, soutenue par l'AUSTRALIE, a préféré un projet de décision abrégé, avec des recommandations abordées dans le cadre de leurs points d'ordre du jour respectifs, afin d'éviter le risque de duplication.

Le VENEZUELA a dit soutenir une recommandation visant à réformer l'approche de la CLD en matière d'orientations scientifiques et politiques dans le but d'assurer une meilleure visibilité et réactivité face aux besoins du niveau national, en soulignant le besoin régional d'inclure les connaissances des Peuples autochtones. LE BANGLADESH a souligné la nécessité d'une recommandation pour combler le fossé entre la dégradation des terres et le rythme des investissements financiers.

Groupes de contact

CST : Facilité par Joseph Noel (Grenade), le groupe de contact du CST a travaillé sur deux projets de décisions concernant des recommandations scientifiques-politiques sur les systèmes d'utilisation durable des terres (SLUS) et les tendances, projections et impacts de l'aridité. Suite au consensus sur des modifications mineures du préambule de la décision sur les SLUS, les délégués ont délibéré sur les deux premiers paragraphes opérationnels (à savoir, intégrer les SLUS dans la planification et la mise en œuvre de la LDN ; et intégrer les SLUS dans les systèmes de gestion nationaux et locaux existants).

Groupe conjoint CRIC/CST : Facilité par Alwin Dornelly (Sainte-Lucie), le groupe de contact conjoint a examiné un projet de décision sur l'amélioration des procédures de communication des informations ainsi que sur la qualité et le format des rapports à soumettre à la CdP. Les délégués ont avancé un texte préambulaire avec un ajout concernant les pays qui ont été exclus de l'octroi de fonds provenant du FEM. Les discussions se poursuivent.

COW : Facilité par Asher Nkegbe (Ghana), le groupe de contact du COW a examiné le projet de décision sur la sécheresse ([ICCD/COP\(16\)/22](#)). Les Parties ont examiné les modalités d'un instrument sur la sécheresse. Les opinions différaient sur la question de savoir s'il fallait élaborer un amendement, un protocole ou une autre option, et si un processus serait convenu pour développer l'instrument en vue de son adoption à la CdP 17. Les délégués ont ensuite discuté du préambule, avec un débat sur la manière de faire référence aux changements climatiques et à d'autres facteurs de sécheresse. Les discussions se poursuivent.

Dans les couloirs

Lors de l'événement de haut niveau du Caucus sur le genre, le Secrétaire exécutif de la CLD, Ibrahim Thiaw, s'est exclamé qu'il est « grand temps de changer l'équation de l'inégalité de genre ». Après l'événement, beaucoup se sont félicités de l'attention renouvelée qui est ainsi portée au genre dans le cadre de la CLD. Un participant chevronné a noté : « Nul besoin de chercher beaucoup pour découvrir les nombreuses façons dont les femmes sont touchées de manière disproportionnée par la dégradation des terres, en étant à la fois motrices de changements cruciaux au sein de nos communautés. » En réfléchissant au faible nombre de femmes participant à la prise de décision, un autre a déclaré qu'il est « ridicule que tant de personnes soient exclues », en ajoutant que « pour de vraies solutions, nous avons besoin de tout le monde à la même table, dans les mêmes fauteuils, et avec les mêmes pouvoirs ».

Reste à voir si les délégués sont capables de traduire leurs paroles en actions. Comme l'a souligné un expert en matière de genre, aucune des dispositions relatives au genre ne contient de langage juridique fort, et un autre a affirmé que, bien que des progrès aient été faits pour replacer le genre à un niveau plus élevé au sein de la CLD, « il manque encore un plaidoyer plus fort ciblé sur le genre dans les différents axes de négociation ». On peut espérer que l'élan continuera de se renforcer en vue de la CdP 17, où la Mongolie a signalé que le genre serait une priorité.